

N/REF : 11/02/2025 16H28 C:000038 I:00325
V/REF : 1469397
V/Email reçu le Mardi 11/02/2025 a 16H28

SDC 'Résidence du Parc'
C/0 CITYA ARDOUIN IMMOBILIER
8 PLACE DE VERDUN
17000 LA ROCHELLE

IMMEUBLE : RESIDENCE DU PARC
11/21 RUE DE SUEDE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 16 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 11/21 RUE DE SUEDE 17000LR - LOGT DE MME GAGNERE - TL.0628490083 -
AU 1ER ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR UN PROBLEME DE PRESSION DANS SA CUISINE

Donneur d'ordre : M. M. LE HEN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 13/02/2025

INTERVENTION DEPUIS LES CAVES DU BATIMENT : PAS DE DEFECT VISUEL SUR
L'ARRIVEE D'EAU GENERALE

INTERVENTION A PARTIR DE LA GAINTE TECHNIQUE AU DESSUS DU LOGEMENT DE
MM GAGNERE : PAS DE DEFECT VISUEL SUR L'ARRIVEE DU LOGEMENT

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME GAGNERE

CONSTAT : PRESSION ARRIVEE D'EAU FAIBLE QU'AU NIVEAU DU LA CUISINE
PRESENCE DE CALCAIRE DANS LES ELEMENTS SANITAIRES, MITIGEUR CUISINE.
ELABORATION DES PRECONISATIONS

OBSERVATIONS : RA LCOMPTER EMAIL en CC le 27/03/25 a 18H46 mlyonnet@citya.com

RA LCOMPTER Email envoyé le 27/03/25 a 18H46 M. M. LE HEN

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, NOUS PRECONISONS, DANS UN PREMIER
TEMPS, LE CHANGEMENT DU MITIGEUR.

SI LE RESULTAT NE DEMONTRE PAS UNE AMELIORATION DE LA PRESSION DANS LE
LOGEMENT, NOUS PRECONISONS LA REALIMENTATION DES ELEMENTS SANITAIRES
CONCERNES. LE PROBLEME EST PRIVATIF.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	28,38	28,38
2,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 13/02	2	65,16	146,61

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	40,15	40,15
TOTAL H.T.				215,14
T.V.A. a 10,00%				21,51
TOTAL T.T.C.En EURO				236,65

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN